

**TROILUS RECOUPE 2,73 GRAMMES D'OR PAR TONNE (g/t éq.-or) SUR 9 MÈTRES DANS UN ÉCHANTILLONNAGE DE 1,95 g/t éq.-or SUR UNE PROFONDEUR DE 20 MÈTRES DANS LA ZONE SUD-OUEST RÉCEMMENT DÉCOUVERTE.**

**12 janvier 2021, Toronto, Ontario** —La Société Troilus Gold Corp. (TSX : TLG) (OTCQB : CHXMF) (« Troilus » ou la « Société ») annonce les premiers résultats de sa campagne de forage Automne/Hiver 2020 sur la propriété détenue à 100 % par le groupe Troilus (le « Projet Troilus »), située dans le centre nord du Québec.

Les forages en question montrent des prolongements significatifs de la minéralisation aurifère bien au-delà des évaluations publiées en 2020 dans l'évaluation économique préliminaire (EEP) Whittle (voir le communiqué de presse du 31 août 2020), qui a permis de mettre en évidence une ressource inférée estimée à 580 000 onces d'équivalent-or (« éq.-or », « AuEq ») (22,6 Mt, à une teneur moyenne de 0,80 g/t éq.-or) dans la zone sud-ouest (« ZSO ») (voir la figure 1). Cette nouvelle zone, initialement découverte et forée à la fin de 2019 et au début de 2020, est située à environ 3 kilomètres au sud-ouest de l'ancienne mine et de la principale zone de ressources minérales et on pense qu'elle représente l'une des plus importantes cibles de croissance minérale à court terme sur la propriété de Troilus.

**Les points saillants du forage de la zone sud-ouest sont les suivants :**

- **Le trou de forage TLG-ZSW20-204, un trou de 200 mètres, a recoupé une minéralisation aurifère à haute teneur entre 50 et 450 mètres de la surface, le tout situé en dehors de l'enveloppe de ressources minérales NI 43-101 et de la fosse à ciel ouvert proposée dans l'EEP d'août 2020 (voir figure 2). Les autres points saillants de l'échantillonnage sont :**
  - **1,95 g/t éq.-or sur 20 mètres, dont 2,73 g/t éq.-or sur 9 mètres, et 1,50 g/t éq.-or sur 9 mètres, dont 2,21 g/t éq.-or sur 5 mètres dans une zone située à plus de 50 mètres au-delà du mur de la fosse proposée dans l'EEP.**
  - **3,51 g/t éq.-or sur 1 mètre, et 9,01 g/t éq.-or sur 2 mètres dans une zone située à plus de 200 mètres au-delà du mur de la fosse proposée dans l'EEP.**
  - **2,09 g/t éq.-or sur 4 mètres**

- **Le sondage TLG-ZSW20-201 a confirmé les extensions de la minéralisation dans une zone précédemment non forée au sein de la fosse proposée dans l’EEP (voir figure 3). Les autres points saillants de l’échantillonnage sont :**
  - **2,48 g/t éq.-or sur 6 mètres et 2,5 g/t éq.-or sur 5 mètres dans une intersection plus large de 1,74 g/t éq.-or sur 21 mètres**
  - **1,9 g/t éq.-or sur 2,6 mètres dans une intersection plus large de 1,03 g/t éq.-or sur 8 mètres.**
  - **1,77 g/t éq.-or sur 4 mètres**
  - **1,22 g/t éq.-or sur 2,2 mètres dans une zone située au-delà de la paroi de la fosse proposée dans l’EEP**

Un modèle 3D des résultats de la nouvelle zone sud-ouest et des sections transversales correspondantes peut être consulté sur le site Web de Troilus à l’adresse : <https://www.troilusgold.com/investors/presentations/drill-results>

Justin Reid, directeur général de Troilus, a déclaré : « En seulement douze mois, notre équipe de géologie a découvert, analysé, délimité et maintenant atteint ce qui pourrait être les nouveaux résultats de forage les plus importants dans la ceinture Frôtet-Evans depuis la découverte de la mine de Troilus il y a près de 35 ans. Les résultats obtenus dans la zone sud-ouest réaffirment notre conviction que les importantes estimations de ressources minérales déjà réalisées autour de l’ancienne mine en production ne font qu’effleurer la surface du système minéralisé de Troilus, et mettent en évidence l’impact positif potentiel qu’elles pourraient avoir sur l’étude de pré faisabilité que nous avons l’intention de terminer dans le courant de l’année. Nous restons concentrés sur la zone Sud-Ouest qui constitue un objectif prioritaire, car nous voulons continuer à accroître et à définir son étendue. »

Ces résultats contribuent à valider le nouveau modèle structurel de la société pour la minéralisation aurifère à Troilus, développé par l’équipe d’exploration au cours des trois dernières années. Cette réinterprétation géologique a été appliquée avec succès aux principales zones Z87, Z87 Sud, J et plus récemment à la zone Sud-Ouest, où les ressources minérales indiquées ont augmenté de 142 % et les ressources minérales inférées de 350 % en 24 mois avec seulement 80 500 mètres forés (voir le communiqué de presse annonçant la dernière estimation des ressources minérales datant du 28 juillet 2020). Le programme d’exploration sur le terrain de cet été, développé en utilisant la même méthodologie, a également démontré son succès à l’échelle régionale puisque de nouvelles cibles ont été définies et des découvertes faites sur la propriété de 107 000 hectares récemment agrandie de Troilus (voir le dernier communiqué de presse sur l’exploration régionale datant du 9 décembre 2020).

## **LE POINT SUR LES OPÉRATIONS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Le 6 janvier 2021, le gouvernement du Québec a annoncé de nouvelles mesures de confinement pour plusieurs secteurs de l’économie québécoise. Cependant, les entreprises d’exploration minière ayant des engagements et des travaux essentiels sont autorisées à poursuivre leurs activités. Le site de Troilus a rouvert ses portes le 11 janvier 2021, après une fermeture temporaire pendant le congé des Fêtes. Les opérations courantes restent concentrées sur les activités essentielles liées au programme de forage en cours. Des protocoles rigoureux de dépistage de la COVID-19 sont maintenus sur le site afin de protéger

la santé des employés, des entrepreneurs et des communautés locales, et nous continuerons à suivre de près les directives du gouvernement provincial et les directives de santé publique.

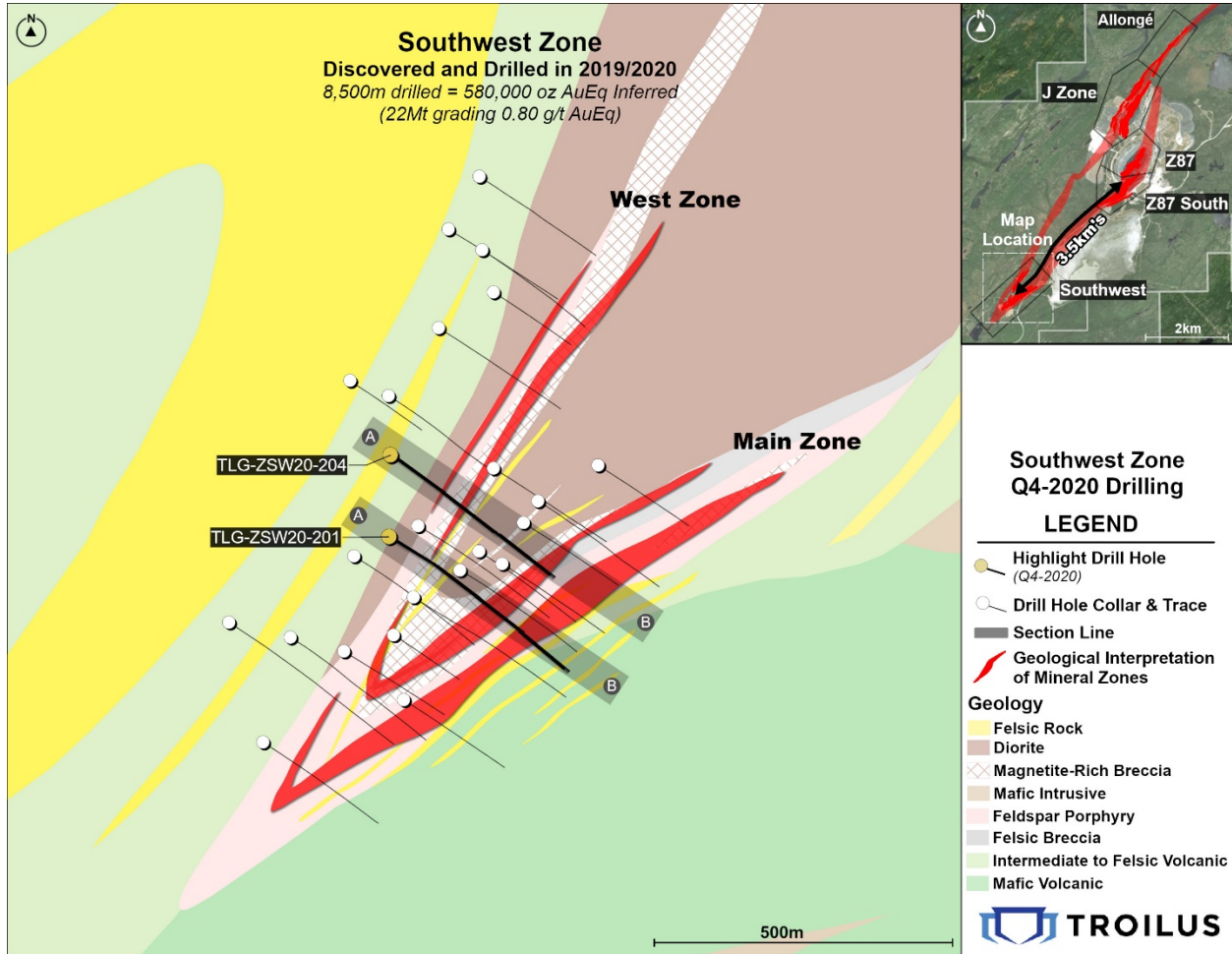


Figure 1 : Emplacements des nouveaux trous de forage dans la zone sud-ouest

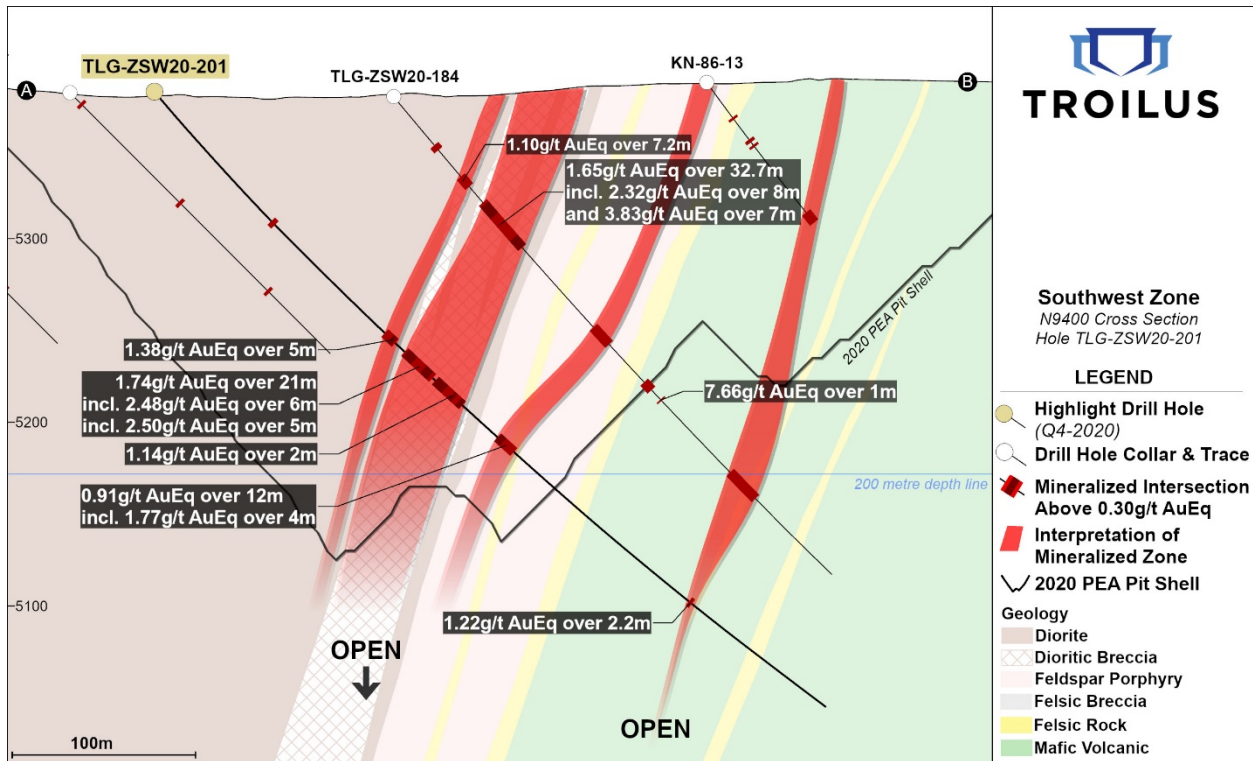


Figure 2 : Secteur N9400; vue du trou de forage TLG-ZSW20-201

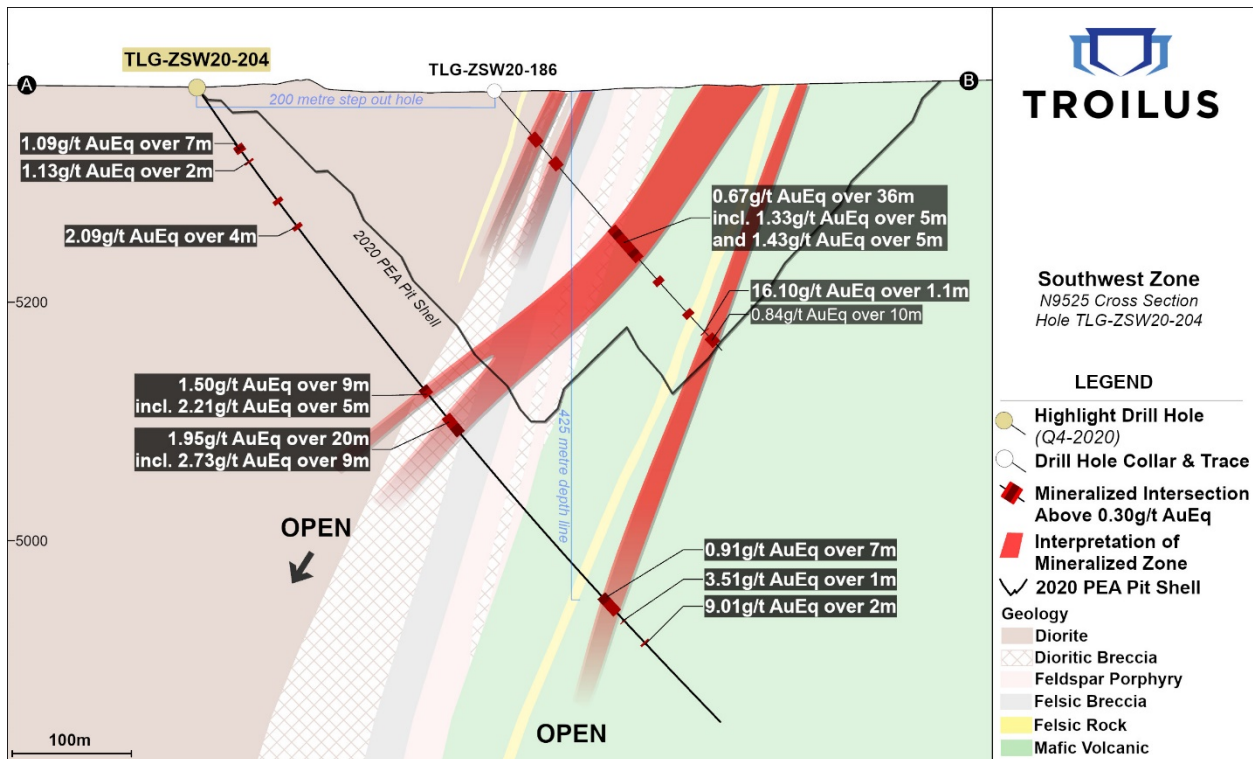


Figure 3 : Secteur N9550; vue du trou de forage TLG-ZSW20-204

**Tableau 1 : Sommaire des résultats du forage de la nouvelle zone sud-ouest**

Trou	de (m)	à (m)	Intervalle (m)*	Teneur en or (g/t)	Teneur en cuivre (%)	Teneur en or (g/t)	Teneur en éq.-or (g/t)
<b>TLG-ZSW20-201</b>							
	182	190	8	0,78	0,163	3,65	1,03
incl.	186,4	189	2,6	1,50	0,241	4,35	1,90
	<b>197</b>	<b>218</b>	<b>21</b>	<b>1,35</b>	<b>0,270</b>	<b>7,66</b>	<b>1,74</b>
incl.	<b>198</b>	<b>204</b>	<b>6</b>	<b>1,90</b>	<b>0,372</b>	<b>9,60</b>	<b>2,48</b>
incl.	<b>211</b>	<b>216</b>	<b>5</b>	<b>2,08</b>	<b>0,312</b>	<b>1,68</b>	<b>2,50</b>
	220	227	7	0,58	0,264	1,18	0,93
	232	234	2	1,12	0,015	0,38	1,14
	237	240	3	0,70	0,012	9,52	0,82
	266	278	12	0,87	0,029	0,33	0,91
incl.	266	270	4	1,75	0,014	0,25	1,77
	404	406,15	2,15	0,95	0,188	3,15	1,22
<b>TLG-ZSW20-204</b>							
	59	66	7	1,08	0,004	0,79	1,09
incl.	<b>61</b>	<b>64</b>	<b>3</b>	<b>1,60</b>	<b>0,002</b>	<b>0,76</b>	<b>1,61</b>
	75	77	2	1,07	0,010	4,07	1,13
	<b>142</b>	<b>146</b>	<b>4</b>	<b>1,71</b>	<b>0,287</b>	<b>1,88</b>	<b>2,09</b>
	315	324	9	1,23	0,201	1,34	1,50
incl.	<b>315</b>	<b>320</b>	<b>5</b>	<b>1,80</b>	<b>0,304</b>	<b>1,90</b>	<b>2,21</b>
	<b>346</b>	<b>366</b>	<b>20</b>	<b>1,69</b>	<b>0,193</b>	<b>1,90</b>	<b>1,95</b>
incl.	<b>357</b>	<b>366</b>	<b>9</b>	<b>2,38</b>	<b>0,266</b>	<b>1,69</b>	<b>2,73</b>
	546	553	7	0,78	0,079	1,60	0,91
	<b>574</b>	<b>575</b>	<b>1</b>	<b>3,19</b>	<b>0,212</b>	<b>4,09</b>	<b>3,51</b>
	<b>599</b>	<b>601</b>	<b>2</b>	<b>8,57</b>	<b>0,079</b>	<b>32,35</b>	<b>9,01</b>

\*Notez que les intervalles de forage mentionnés dans ce communiqué de presse sont des longueurs de carottes en fond de trou, car les épaisseurs réelles ne peuvent être déterminées avec les renseignements à notre disposition.

### Assurance et contrôle de la qualité

Lors du programme de forage de la zone Sud-Ouest en 2020, des échantillons d'analyse d'un mètre de carottes NQ ont été prélevés et sciés en deux. La moitié a été envoyée pour être analysée au laboratoire ALS, un laboratoire commercial certifié, et l'autre moitié a été conservée pour les résultats, les vérifications croisées et les références futures. Un rigoureux programme d'assurance et de contrôle de la qualité (AQ/CQ) a été appliqué à tous les échantillons; il comprenait l'insertion d'un étalon minéralisé certifié et d'un échantillon témoin dans chaque lot de 25 échantillons. Chaque échantillon a été préparé selon la procédure normalisée de concassage à 75 microns (85 % passant) sur des demi-carottes de 500 g. Les échantillons ont fait l'objet d'une pyroanalyse 1-AT (30 g) avec fini par absorption atomique et lorsque les résultats étaient supérieurs à 3,5 g/t d'or, les analyses ont été reprises avec un fini gravimétrique. Pour les échantillons d'AQ/CQ, un essai au feu de 50 g a été effectué. En plus des analyses de l'or, ALS a effectué une analyse multiéléments ME-ICP61 pour 33 éléments ICP-AES au moyen de quatre acides.

## **Expertise d'une personne qualifiée**

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans cette présentation ont été examinés et approuvés par M. Bertrand Brassard, titulaire d'une maîtrise ès sciences, géologue principal de projet, et qui est une personne qualifiée selon le Règlement 43--101. M. Brassard est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43--101.

## **La Société Troilus Gold**

Troilus Gold est une société d'exploration minière établie à Toronto qui se consacre à des projets d'exploration au stade avancé et au début de la phase de mise en valeur, ainsi que sur l'expansion éventuelle des ressources minérales et la réouverture de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus. Le terrain minier de Troilus, d'une superficie de 107 326 ha, se trouve dans la ceinture de roches vertes Frotêt-Evans, à Chibougamau, au Québec (Canada). Entre 1996 et 2010, Inmet Mining Corporation a exploité la mine Troilus en surface. Cette dernière a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre.

## **Pour de plus amples renseignements :**

Caroline Arsenault  
Vice-présidente, Communication d'entreprise  
+1 (647) 407-7123  
[info@troilusgold.com](mailto:info@troilusgold.com)

## ***Mise en garde concernant les déclarations et informations prospectives***

*Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation des ressources minérales révisée. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.*

*Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant l'impact du programme de forage en cours et de ses résultats sur la société, l'économie possible du projet et la compréhension du projet par la société; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la réalisation des estimations des ressources minérales; le calendrier et le montant de l'exploration future estimée; les résultats attendus du programme de forage prévu par la société pour 2020 et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales; les coûts des activités futures; les dépenses d'investissement et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs à continuer de bénéficier des faibles coûts de découverte de la société, de l'expertise technique et du soutien des communautés locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme*

« planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, actions ou résultats « pourraient » ou « pourront » survenir, être réalisés ou être atteints. Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces déclarations. Ces énoncés et renseignements se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont sujets à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de Troilus soient matériellement différents de ceux exprimés ou impliqués par de tels énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs suivants : il n'y a aucune assurance que le programme d'exploration aboutira à une augmentation des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; la réception des approbations nécessaires; les incertitudes générales commerciales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les prix futurs des minéraux; les accidents, les conflits du travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques de l'industrie minière, y compris, sans limitation, les risques et incertitudes discutés dans le rapport technique à déposer et dans d'autres documents d'information continue de la société disponibles sous le profil de la société sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Même si Troilus a tenté de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.